Immigration : Le rôle pionnier de SM le Roi salué au Parlement panafricain

22/05/2023 Immigration : Le rôle pionnier de SM le Roi salué au Parlement panafricain

La Commission du commerce, de l'immigration et des douanes du Parlement panafricain (PAP) a salué, vendredi à Johannesburg, le rôle pionnier de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans les questions de l'immigration.

«Le Royaume du Maroc est un champion en Afrique dans le domaine de la gestion du dossier migratoire et de l'octroi de pleins droits économiques et sociaux aux migrants et particulièrement aux Africains», a déclaré la Conseillère parlementaire marocaine Hanaâ Ben Kheir, qui intervenait lors d'une réunion de la Commission tenue en marge de la deuxième session ordinaire de la sixième législature du PAP (du 8 mai au 2 juin).

Elle a indiqué que Sa Majesté le Roi a fixé l'agenda africain pour la migration et œuvré à l'adoption et à la mise en œuvre d'une vision africaine commune de la chose migratoire, tout en mettant en avant cet agenda africain sur la scène multilatérale, à travers le «Pacte de Marrakech».

Mme Ben Kheir, qui est membre de ladite Commission, a, à cette occasion, mis en exergue les moyens devant permettre d'assurer le suivi de la mise en œuvre des propositions et recommandations contenues dans l'Agenda africain sur la

migration, de renforcer la vision africaine commune en la matière, ainsi que l'interdépendance et l'intégration entre l'Agenda africain sur la migration et le Pacte de Marrakech, à travers un agenda parlementaire continental.

La Commission du commerce, de l'immigration et des douanes a adopté, lors de sa réunion, une recommandation relative à l'adoption de l'Observatoire Africain des Migrations comme référence de base pour les données en la matière au niveau du Parlement panafricain et de la Commission du commerce, de l'immigration et des douanes, et une deuxième recommandation concernant l'adoption du Pacte de Marrakech, émise par les Nations Unies, comme référence juridique pour les travaux de la Commission.

Le Parlement marocain est représenté aux travaux de cette nouvelle session du PAP par une importante délégation comprenant Laila Dahi du Rassemblement national des indépendants (RNI), Khadija Arouhal du Parti du progrès et du socialisme (PPS), Aydi Youssef de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et Hanaa Benkhair de l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM).

Le président de la Chambre des Conseillers, Enaam Mayara, avait pris part à l'ouverture officielle, le 15 mai courant à Johannesburg, de la deuxième session ordinaire de la sixième législature du Parlement panafricain.

La Chambre des Conseillers avait auparavant souligné, dans un communiqué, que la participation marocaine aux réunions du PAP s'inscrit dans le cadre de l'adhésion de la Chambre à cette institution africaine. Il s'agit, relève-t-elle, de renforcer la coopération parlementaire continentale et de consolider les

moyens de coordination et de concertation entre les membres des Parlements nationaux africains, ainsi que de mettre en avant la vision stratégique de SM le Roi Mohammed VI, affirmant l'engagement ferme du Maroc en faveur d'une Afrique unie et solidaire et d'un développement durable et intégré au niveau du continent.

Le Parlement panafricain est une Assemblée consultative de l'Union africaine qui regroupe les députés des pays membres de l'Union africaine. Il a été créé en vertu de l'article 5 de l'Acte constitutif de l'UA et installé officiellement dans ses fonctions le 18 mars 2004.

Chaque État membre est représenté au sein du PAP par cinq parlementaires issus de la majorité et l'opposition, dont au moins une femme, élus ou désignés par leurs parlements ou organes législatifs nationaux.

Source

: https://maroc-diplomatique.net/immigration-le-role-pionnierde-sm-le-roi-salue-au-parlement-panafricain/